

Assemblée fédérale

Le 4 décembre 1974, l'Assemblée fédérale (Chambres réunies) a procédé aux élections suivantes:

Président de la Confédération pour 1975:

M. Pierre Graber, vice-président du Conseil fédéral

Vice-président du Conseil fédéral pour 1975:

M. Rudolf Gnägi, conseiller fédéral

Nouveaux membres du Tribunal fédéral:

M. Robert Alexandre Patry, docteur en droit, professeur à l'Université, à Genève

M^{me} Margrit Bigler-Eggenberger, docteur en droit, juge suppléant au Tribunal cantonal des assurances de Saint-Gall, à Goldach

Président du Tribunal fédéral pour 1975 et 1976:

M. Pierre Cavin, vice-président

Vice-président du Tribunal fédéral pour 1975 et 1976:

M. André Grisel, juge fédéral

Nouveaux juges suppléants au Tribunal fédéral:

M. Edwin Weyermann, grand juge, à Berne

M. Jacques Matile, avocat, à Lausanne

La session d'hiver a été close le vendredi 13 décembre 1974.

Le résumé des délibérations paraîtra prochainement comme annexe de la *Feuille fédérale*.

22375

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 14 août 1974)

Le «règlement provisoire 1972 (modifié en 1974)» pour la régularisation des lacs de Morat, de Neuchâtel et de Bienne, établi par les cantons de Berne, Fribourg, Soleure, Vaud et Neuchâtel, est approuvé pour la durée de cinq ans.

Assemblée fédérale

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1974
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	51
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	23.12.1974
Date	
Data	
Seite	1526-1526
Page	
Pagina	
Ref. No	10 101 043

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.